

IPAQ – Itinéraire Personnalisé d'Accès à la Qualification

OBJECTIF :

Offrir l'accès à la qualification en particulier à des jeunes ayant interrompu un cycle d'études avant son terme.

PUBLIC VISÉ :

Jeunes de plus de 16 ans non diplômés reprenant contact en cours d'année scolaire avec leur établissement d'origine, le centre d'information et d'orientation ou une structure d'accueil.

ORGANISATION :

C'est un itinéraire de qualification personnalisé, élaboré à partir des ressources de formation et du tissu économique du district ou du bassin d'emploi ou de formation.

En fonction de la situation de chaque jeune, il peut être totalement individualisé ou comporter des périodes de regroupement.

Pour accompagner ponctuellement ces itinéraires personnalisés, un contrat pédagogique est signé entre le jeune, le tuteur et le chef de l'établissement d'accueil, en fonction du bilan des acquis du jeune et de son projet personnel.

L'itinéraire personnalisé d'accès à la qualification et au diplôme peut s'articuler avec d'autres moyens de formation : ateliers pédagogiques personnalisés, enseignement à distance par l'intermédiaire du Centre national d'enseignement à distance...

VALIDATION :

La personne chargée de la mise en place de cet itinéraire (conseiller d'orientation psychologue, animateur de la mission d'insertion, enseignant, chef de travaux ...) :

- analyse les besoins en formation
- construit le parcours du jeune
- assure son suivi régulièrement

STATUT DU BÉNÉFICIAIRE :

Élève de l'établissement d'accueil.

DÉBOUCHÉS :

- Poursuite d'études.
- Contrats de formation en alternance (apprentissage, qualification ...).
- Accès à l'emploi.